

En 2021, l'Éducation Nouvelle fête ses 100 ans !

(Calais 1921, création de la Ligue Internationale de l'Éducation Nouvelle)

Dans le cadre de ces festivités, le Groupe romand d'éducation nouvelle (GREN) va organiser plusieurs événements. Le premier proposé est un atelier sur

LA SANCTION EDUCATIVE

Mercredi 25 novembre 2020 13h00-17h00

A l'école active spécialisée La Voie Lactée

L'élève apprenant – dans quelles conditions ?

L'équipe de l'école La Voie Lactée vous invite à réfléchir ensemble sur le cadre, les conditions et les outils de vie et d'apprentissage dans nos institutions ou groupes classe.

« La sanction est le moyen destiné à assurer le respect de l'exécution effective d'un droit ou d'une obligation...La sanction est un moment dynamique dans le processus éducatif »

(cf. Eirick Preirat, *La sanction en éducation*, Nancy, Puf, 2011 et Eirick Preirat *La déontologie enseignante, valeurs et bonnes pratiques*, Nancy, Puf, 2009)

A partir de cette définition, nous allons débattre des questions que cela soulèvent :

- Quelle différence entre sanction et punition ?
- Sanctionner sans punir est-ce possible ?
- Quelle articulation entre sanction et construction de la Loi ainsi que des règles ?
- Quelles sont les finalités et les caractéristiques de la sanction éducative ?
- Quelle importance des lieux de parole pour la compréhension de la nécessité des lois et des règles ainsi que de la sanction pour le Vivre, Apprendre, Créer ensemble.

Elaboration des règles

Loi

droits / devoirs

transgression

Participation des élèves

sanction

punition

Inscription avant le vendredi 20 novembre par courriel, téléphone ou courrier

La Voie Lactée, 7 rue des Arpenteurs, 1217 MEYRIN (en face de l'hôpital de la Tour),

tramway 18 (arrêt hôpital de la Tour) ou **parking des sports** à droite après le tunnel de Meyrin-Village.

Téléphone : 022 785 02 02

La Voie Lactée : ecole@lavoielactee.ch

ou

GREN contact@education-nouvelle.ch